



**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau de la réglementation générale

Châlons-en-Champagne, le 23 janvier 2023

**Election législative partielle
de la 2ème circonscription de la Marne
des 22 et 29 janvier 2023**

Le PV de la commission de recensement des votes et ses annexes peuvent être consultés
en application de l'article L.O 179 du code électoral

Circonscription n° 2 – Tour 1

Annexe au PV de recensement des votes

Liste des communes
dont les procès-verbaux ont été rectifiés
par la commission de recensement des votes

Fismes
Hermonville
Savigny-sur-Ardres

Les membres de la commission

Mme PICOURY

Mme GALICHER

M. BOEUF